

pecteur de la Ville avec prière de satisfaire aux plaintes contenues dans ladite lettre.

## RAPPORTS

Sur proposition de M. l'échevin Ames, il est  
*Résolu:* Que soit présenté au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement de la balance disponible du crédit affecté au pavage de la rue Dorchester, depuis la rue Saint-Laurent jusqu'à la rue Bleury, soit \$1,660.89, ainsi que de la balance disponible du crédit affecté au pavage du côté ouest du square Victoria, depuis la rue Saint-Jacques jusqu'à la rue Craig, soit \$886.19, et que de, en macadam soit appliquée au pavage de la rue Radegonde, en macadam bitumineux depuis la rue Craig jusqu'au pied de la Côte du Beaver Hall; et, de plus, que soit adjointe à la "Warren Bituminous Paving Co" le contrat de la confection de crédit pavage en macadam bitumineux de la rue Radegonde, au prix spécifié dans la soumission de ladite compagnie, soit \$2.25 par verge carrée, et conformément au cahier des charges et aux formules de la soumission.

—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est  
*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation d'opérer le virement de la balance disponible du crédit affecté au pavage de la rue Saint-Etienne, depuis la rue Saint-Patrice jusqu'à la rue Wellington, soit \$104.89, et d'appliquer cette somme au pavage en blocs de granit de la rue Montmorency en allant vers le nord.

—Il est aussi  
*Résolu:* De substituer de la pierre bleue de New-York à la pierre sciée d'Ohio dans la construction du trottoir permanent en face des Nos. 208 à 218 avenue Laval.

—Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est  
*Résolu:* De prier l'inspecteur de la Ville de donner les ordres qu'il faut pour faire réparer le pavage de la rue Saint-Jacques, à l'intersection de la rue Dollard.

—Il est  
*Résolu:* Que M. Butler, inspecteur du drainage, et M. Rochon, inspecteur des égouts, soient priés d'examiner les bouches d'égout du No 39 rue Saint-Philippe, de l'angle des rues Notre-Dame et Desery et le l'angle des rues Dominion et Quesnel et de faire rapport sur la cause des mauvaises odeurs qui émanent de ces bouches d'égout.

—Il est de plus  
*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un relevé des bouches d'égout qui émanent de mauvaises odeurs.

—Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est  
*Résolu:* Qu'à partir du 1er mai 1904, il sera retenu sur les vacances des employés de la Voirie un nombre de jours égal à celui de leurs jours d'absence; et si leurs jours d'absence dépassent en nombre le nombre de jours accordés pour la vacance, une retenue sera faite sur leur salaire pour chaque jour d'absence dépassant le nombre de jours accordés pour ces vacances. Toutefois, en cas de maladie, la production d'un certificat de médecin donnera aux employés qui se sont absentés droit de toucher leur salaire pour le temps qu'il ont manqué de se rendre à leur ouvrage à cause de la maladie, et ce temps perdu pour cause de maladie ne sera pas déduit de leurs vacances.

—M. l'échevin Bastien  
*Propose:* Que l'assistant-contremaître Ouimet soit destitué.

M. l'échevin Turner propose en  
*Amendement:* Que l'assistant-contremaître Ouimet soit employé à une autre section.  
 Ledit amendement est négatif par le partage suivant des voix:

*Pour:* Turner et Gallery—2.  
*Contre:* N. Lapointe, Ames, Bastien et Leclair—4.  
 La motion principale est emportée sur le même partage des voix, renversé, et il est  
*Résolu:* En conséquence.

—Il est  
*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport sur les aptitudes de M. Cherron, ouvrier de section, à remplir le poste d'assistant-contremaître.

—M. Bauset, assistant greffier de la Ville, ouvre les soumissions pour la construction d'un égout circulaire de 4' entre la Rivière des Prairies et le champ d'épandage.

De MM. Laurin & Leitch, F. McKeown, Ouimet & Gravel, Julien Toussaint, M. Dineen, O. Martineau & Fils, T. Leclair, Keegan & Dillon, W.-G.-A. McDonald.

*Résolu:* Que lesdites soumissions soient renvoyées à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire un tableau comparatif des prix spécifiés.

Surveyor with instructions to remedy the matter complained of.

## REPORTS.

—On motion of Ald. Ames, it was  
*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the available balance of \$1660.89 out of the appropriation for paving Dorchester street, from St. Lawrence street to Bleury street, and also the available balance of \$886.19 out of the appropriation for paving the west side of Victoria square from St. James street to Craig street, be varied and applied to the paving of Radegonde street from Craig street to the foot of Beaver Hall Hill in bituminous macadam, and furthermore that the contract for said bituminous macadam pavement on said Radegonde street, be awarded to the Warren Bituminous Paving Co., at the price mentioned in their tender for same, namely \$2.25 per square yard, according to specifications, terms and conditions and form of tender.

—On motion of Ald. Gallery, it was  
*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the available balance of \$104.89 out of the appropriation for paving St. Etienne street from St. Patrick street to Wellington street, be varied and applied to the paving of Montmorency street in granite blocks from St. Patrick street northwards.

—It was  
*Resolved:* That sawed Ohio stone be substituted for New York bluestone for the permanent sidewalk to be laid apposite Nos. 208 to 218 Laval avenue.

—On motion of Ald. Gallery, it was  
*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to give the necessary order to have the pavement repaired on St. James street at Dollard street.

—It was  
*Resolved:* That Mr. Butler, drain inspector and Mr. Rochon, Sewer Inspector, be instructed to examine the gullies situated at No. 39 St. Philip street cor. Notre-Dame and Desery streets, and cor. Dominion and Quesnel streets and report as to the reason why said gullies which emit bad odors.

—It was furthermore  
*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to prepare a list of all gullies which emit bad odors.

—On motion of Ald. Bastien, it was  
*Resolved:* That beginning with the 1st May 1904, employees of the Road Department who have been absent from work shall have the number of days during which they have been absent deducted from their holiday allowance, and should the number of days during which they have been absent exceed the holiday allowance, the number of days in excess of said allowance shall be deducted from their salary. In case of illness however, employees shall, upon production of a doctor's certificate, be entitled to receive their salary for the time lost on account of illness and the said lost time shall not be deducted from their holiday allowance.

It was moved by Ald. Bastien: That assistant foreman Ouimet be dismissed.

It was moved in amendment by Ald. Turner: That assistant foreman Ouimet be transferred to another section.

The amendment was lost on the following division:

*Yeas:* Turner, Gallery—2.

*Nays:* Lapointe, (N.) Ames, Bastien, Leclair—4.

The main motion was carried on the same division reversed, and it was

*Resolved:* Accordingly

—It was

*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to prepare a report as to whether Mr. Cherron, section man, possesses the necessary qualifications for the position of assistant foreman.

—Mr. Bauset, assistant City Clerk opened tenders for the construction of a 4' circular sewer from the Rivière des Prairies towards the sewage farm.

From Messrs. Laurin & Leitch, F. McKeown, Ouimet & Gravel, Julien Toussaint, M. Dineen, O. Martineau & Fils, T. Leclair, Keegan & Dillon, W. G. A. McDonald.

*Resolved:* That said tenders be referred to the City Surveyor to tabulate the prices.